

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION
OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT
SANS DISCRIMINATION**

CCW/GGE/VI/1
1^{er} octobre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Sixième session
Genève, 17-24 novembre 2003
Point 6 a) de l'ordre du jour

Programme de travail provisoire

Proposition du Président désigné

Lundi 17 novembre 2003	10 h 00 – 13 h 00	Observations liminaires: – du Président désigné – du Coordonnateur pour la question des restes explosifs des guerres – du Coordonnateur pour la question des mines autres que les mines antipersonnel
	15 h 00 – 18 h 00	Restes explosifs des guerres
Mardi 18 novembre 2003	10 h 00 - 13 h 00	Restes explosifs des guerres
	15 h 00 – 18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel
Mercredi 19 novembre 2003	10 h 00 – 13 h 00	Restes explosifs des guerres
	15 h 00 – 18 h 00	Restes explosifs des guerres
Jeudi 20 novembre 2003	10 h 00 – 13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion des experts militaires)
	15 h 00 – 18 h 00	Restes explosifs des guerres
Vendredi 21 novembre 2003	10 h 00 – 13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel
	15 h 00 – 18 h 00	Restes explosifs des guerres
Lundi 24 novembre 2003	10 h 00 – 13 h 00	Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention
	15 h 00 – 18 h 00	– Adoption du rapport – Clôture de la session
